

**Procès-verbal de l'Assemblée  
Générale spéciale  
Local B-2285  
8 novembre 2011**



## **0. Ouverture**

L'Assemblée générale spéciale concernant la levée de cours débute à 12h16.

Mathieu Lepitre constate que nous n'avons pas le quorum pour une levée de cours (soit 25% des membres).

Cependant, nous avons le quorum pour une assemblée générale spéciale qui ne concerne pas une question touchant de près ou de loin une grève.

Donc, nous allons parler de la manifestation nationale du 10 novembre quand même.

## **1. Élection du présidium**

Le conseil exécutif de l'AED propose le présidium; il s'agit de Mathieu Lepitre.

Lou Murdock Bouchard appuie.

L'élection du présidium est adoptée à l'unanimité.

## **2. Adoption de l'Ordre du jour**

Mathieu Lepitre fait la lecture de l'ordre du jour.

Maude Hamelin propose l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Grégoire Deniger appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **3. Rappel de notre position concernant la hausse des frais de scolarité**

Mathieu Lepitre fait un rappel de notre position, adoptée en Assemblée générale le 18 janvier 2011.

Endel Joemets-Painchaud prend la parole pour l'exécutif et dit que nous avons une position pour le gel des frais de scolarité.

## **4. Levée de cours pour la Manifestation nationale contre la hausse des frais de scolarité**

### **4.1 Le 10 novembre de 13h à 16h**

Mathieu Lepitre donne la parole à l'exécutif de l'AED.

Elle propose de faire un vote symbolique pour la manifestation nationale puisque nous n'avons pas le quorum pour une levée de cours



Hamza Benqassmi propose le vote symbolique.  
Julien Boucher appuie.

Francis Hogue dit que ça vaut la peine de discuter de la raison pour laquelle nous faisons une levée de cours.

Il mentionne que la hausse des frais de scolarité va entraîner des difficultés d'accessibilité et notre système d'aide financière est désuet.  
Il invite les gens à venir manifester à ses côtés.

Le comité exécutif de l'AED annonce que des exécutants de la FAECUM sont présents en ce moment et demande à l'Assemblée de leur accorder un droit de parole.

Julien Boucher propose que les exécutants de la FAECUM présents aient un droit de parole.  
Hamza Benqassmi appuie.

Julien Nepveu prend la parole au nom de la FAECUM, il est le coordonnateur aux affaires associatives.

Il mentionne que 36 associations ont fait un vote de levée de cours jusqu'à maintenant.

Il ajoute que la manifestation nationale sera un point culminant de la campagne contre la hausse des frais de scolarité.

François Goyer demande ce que seront les autres moyens de pression de la FAECUM.

Julien Nepveu dit que le but du 10 novembre est de montrer le désaccord de l'ensemble des étudiants envers la hausse des frais de scolarité.

François Goyer reprend la parole. Il demande si nous irons en grève éventuellement.

Julien répond que la FAECUM ne décidera pas pour les associations. Ce sont les associations qui décideront et qui vont s'unir au mouvement étudiant.

Il ajoute que la dernière fois qu'une grève du genre s'est produite c'est en 2005. Cependant, nous ne sommes pas rendus à cette étape dans la mobilisation.

Sylvianne Fréchette prend la parole.

Elle demande ce que ça donne de faire un vote symbolique.

Julien Nepveu dit que même si nous n'avons pas de quorum c'est pour appuyer les étudiants en droit qui souhaitent aller manifester jeudi le 10 novembre.



Roxanne Chaudier dit qu'elle va écrire aux membres du décanat pour dire que nous avons voté un vote symbolique et que certaines personnes ne seront peut-être pas présentes pendant les cours afin d'assurer des modalités de reprise.

Laura Hénault-Ratelle dit qu'elle est contre la levée de cours. Elle mentionne que nous devrions mettre plus d'argent dans les universités, car cela ampute la qualité des diplômés à la sortie. Elle dit qu'une hausse de 1625\$ ce n'est vraiment pas exagéré et que le système d'aide financière sera adapté en conséquence.

Julien Boucher prend la parole. Il dit que la manifestation montrera au parlement que les étudiants ne sont pas très contents de la tournure des événements. Il ajoute que le fait de donner de l'argent au gouvernement pour contribuer à nos propres études sonne étrangement à ses oreilles. Il mentionne qu'en 2005, les manifestations des étudiants ont porté fruit. Il termine en disant qu'il veut que les étudiants puissent avoir accès à une bonne éducation.

Nicolas Archambault dit que la majorité des étudiants en droit ne sont pas là et qu'il trouve que le vote symbolique est quelque peu biaisé et non nécessaire.

Ismail Djender prend la parole. Il dit que l'éducation n'a pas d'appartenance politique et nous devons rester liés et unis par la hausse des frais de scolarité. Il invite les gens à aller manifester!

Andrei Moskvitch prend la parole. Il dit qu'il est contre la hausse des frais de scolarité et croit que les étudiants ne devraient pas payer pour la mauvaise gestion des affaires. Il ajoute que la manifestation n'est peut-être pas la meilleure façon de faire; on pourrait faire des pressions juridiques directement sur le gouvernement.

Laura Hénault-Ratelle dit que la hausse est la même pour tout le monde. Elle dit que le budget provincial est vraiment bien fait et qu'il s'agit d'un système d'entraide.

Dominique Noël prend la parole et dit que de faire des manifestations fonctionne bien en général. Il ajoute que seulement 500\$ serviront à améliorer le système d'éducation. Julien Boucher dit que le fait que l'argent des prêts et bourses provient des poches mêmes des étudiants est loin d'être logique. Il continue à inviter les gens à se présenter à la manifestation.



Guillaume Charrette prend la parole.  
Il dit être contre la manifestation nationale.  
Il trouve que c'est ridicule de faire un vote symbolique et que ça ne servirait à rien.  
Il ajoute que les enjeux soulevés n'ont aucun rapport avec la manifestation et que nous n'avons même pas le quorum nécessaire.

Endel Joemets-Painchaud rappelle la question préalable de l'Assemblée en proposant le vote symbolique pour appuyer les étudiants souhaitant aller manifester le 10 novembre 2011.

Le vote est appuyé par les deux tiers de l'Assemblée.

Le vote est demandé concernant la proposition de l'appui symbolique.

La majorité de l'Assemblée appuie les étudiants souhaitant aller manifester et adopte ainsi le vote symbolique.

## **5. Fermeture**

Endel Joemets-Painchaud propose la fermeture de l'Assemblée.

Hamza Benqassmi appuie.

La fermeture de l'Assemblée est adoptée à l'unanimité.